

Compte rendu du conseil d'école du lundi 26 juin 2023

Date de rédaction : 2 juillet 2023

Début à : 18h45

MEMBRES PRESENTS :

Mairie : Mmes Bergez, Vauttier, M. le Maire et M. Arribe

Ecole : Mmes Iato, Larroque, Peyroutet, Niel, Rachou et MM. Aren et Viac

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) : Mmes Alvarez, Attard, Balagué, Courrèges, Hary, Lafargue, Lassalle, Peyrou et M. Sarre

Points abordés lors du conseil d'école :

Préparation de la rentrée scolaire 2023/2024

Bilan de la Récré Jeu t'aime

Bilan du Conseil Municipal des Enfants

Bilan de la Fête de l'école

Bilan des projets de classe

Informations diverses/questions

Préparation de la rentrée scolaire 2023/2024

Dans la classe de **MS/GS**, **Mme Thomas** succèdera à Mme Larroque, qui quitte l'école.

Dans la classe de **CM2**, Mme Lapègue, qui assurait les enseignements lors des jours de décharge de M.Viac, quitte l'école et devrait être remplacée par **Mme Houzé les lundis et certains vendredis**.

Effectif prévisionnel à la date du 26 juin :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
16	23	16	19	25	17	18	29	162

Moyenne d'élèves par classe : 23,14

Projection des classes pour l'année prochaine :

PS/MS : Mme Iato MS/GS : Mme Thomas CP : Mme Peyroutet CE1 : Mme Niel	CE2 : Mme Rachou CM1/CM2 : M.Aren CM2 : M.Viac/Mme Houzé
--	--

La réunion du 16 juin dernier (**Convention de régulation des effectifs** des communes de St Castin, Maucor et Buros) n'a donné lieu à **aucune demande** d'inscription à Buros à la rentrée prochaine.

D'éventuelles **modifications de classes** sont toujours **possibles en cas de nouvelles inscriptions** qui interviendraient au cours de l'été.

L'**effectif prévisionnel** étant **élevé en CM2 (29)**, les élèves seront répartis entre **une classe de CM2 et une classe à double niveau CM1/CM2**.

Les élèves de **MS**, quant à eux, seront **répartis en deux classes à double niveau (PS/MS et MS/GS)**.

C'est la **date de naissance des élèves** qui déterminera la constitution des classes à double niveau.

L'équipe enseignante peut être amenée à **déroger à cette règle pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**.

L'**inversion de la salle de sieste et de la salle de classe des CP** permettra de résoudre les difficultés liées au lever et au coucher des enfants qui font la sieste.

La **classe de CP** sera néanmoins **impactée** par ce changement, la **superficie de la salle étant plus petite**.

M. Viac émet le **souhait qu'un nouveau bâtiment soit construit** par la mairie dans les années à venir afin d'agrandir les locaux.

Les **travaux réalisés cet été** (voir compte-rendu du 9 mai) **permettront d'agrandir la salle de classe de CM2**.

S'ensuivra une réfection du sol et des murs l'an prochain.

M. le Maire rappelle qu'un **budget de 600 K€** a été investi dans ce projet de restauration.

Bilan de la Récré Jeu t'aime

Mis en place en dernière période, ce projet a pour but d'encourager les élèves à **varier les jeux** en récréation et à trouver un **usage ludique aux objets du quotidien** collectés auprès des familles.

Les objets sont sélectionnés par les enseignants, puis rangés à tour de rôle par chaque classe, ils seront évacués à la fin de l'année.

Ce sont les draps, les tuyaux et les boîtes qui ont eu le plus de succès auprès des enfants.

Conseil Municipal des Enfants

La Mairie regrette que filles et garçons n'aient pas tenu à se mélanger et souligne une plus grande désinvolture parmi les garçons, mais les **élèves se sont globalement bien impliqués**. Le CME est donc **reconduit l'an prochain**.

Le principe de **mixité** étant un **élément essentiel de la citoyenneté**, une **attention particulière** y sera portée l'an prochain.

Les **enseignants ont bien joué le jeu** en expliquant la procédure aux élèves, mais la **Charte des Elus n'était pas assez maîtrisée**.

Les **enfants sont encore un peu jeunes pour assurer les tâches** liées à leur rôle (animation des séances, compte-rendus...).

Le **calendrier a été chargé en 2022-2023**, avec plusieurs réunions du Conseil (ex. : 21 novembre, 1^{ère} réunion avec constitution des 3 commissions), des réunions officielles (ex. : 8 mai, cérémonie au Monument aux Morts), et des réunions de Commission (ex. : 6 janvier, Commission environnement, 16 mai, réunion Plan Parcours Santé...).

Bilan de la fête de l'école

La fête de l'école a été **décalée** du vendredi 16 juin au **samedi 24 juin** à la demande de l'APE.

Davantage de parents ont ainsi pu venir assister aux spectacles des enfants mais **à l'inverse, une dizaine d'élèves ont manqué la fête** en raison d'autres activités du week-end (anniversaires, rencontres sportives...), ce que les enseignants déplorent.

La fête s'est articulée autour de la présentation des **spectacles** de fin d'année, d'un **apéritif proposé par la Coopérative**, puis d'un repas sous forme d'«auberge espagnole» suivi d'une **kermesse** avec différents ateliers, **organisée par l'APE**. Les familles ont apprécié que tout se soit déroulé au même endroit.

L'APE précise qu'il lui est plus facile d'organiser la fête l'après-midi que le soir.

Il est **important que les familles qui s'inscrivent** à la tenue des stands **respectent leurs engagements**. La **coopération** de tous est **nécessaire au bon déroulement** de cet évènement.

La kermesse joue un **rôle prépondérant dans le financement des sorties scolaires** de l'année suivante. Les gains sont calculés une fois la tombola clôturée.

Le fait que les **parents fournissent les lots** permet de réaliser des **gains plus importants**.

Il serait intéressant de proposer des **bons d'achats de marchandises et de services à la place des lots**, mais cela générerait un **surcroît de travail pour l'APE, qui peine déjà à mobiliser ses membres** pour qu'ils donnent de leur temps.

L'existence d'une **Coopérative** et d'une **APE** créant de la **confusion** dans l'esprit des familles sur le rôle de chacune, une clarification serait utile, notamment lors des réunions de rentrée.

Le trop **grand nombre de messages** postés sur les différents groupes **Whatsapp nuit à l'efficacité de la communication de l'APE**, dont certains peuvent échapper aux familles.

Il faudrait donc songer à réinvestir le **cahier de liaison**.

Projets de classes

CYCLE 1 > PS/MS

- 15 mai : (avec les CP) **Spectacle présenté par La Compagnie des Trois Chardons** sur le thème de la différence et de l'acceptation. Bien apprécié par les enfants.
- 29 juin : Sortie aux **Jardins de Jû-Belloc**, à 50kms de Pau.
Espace aménagé pour des ateliers pédagogiques sur le thème de la nature, encadrés par des animateurs formés.
Thématique du jour : **les insectes, autour de 4 ateliers**.

> MS/GS

- 2 juin : Intervention d'une **infirmière scolaire sur les questions liées à l'intimité et à l'hygiène corporelle**. Pas habituée à un public plus jeune, l'intervenante a présenté certains points de façon inadaptée (ex. : parties du corps)

> GS

Apprentissage du vélo durant toute une semaine, où le temps a été clément.

Les **enseignants remercient la mairie** pour le prêt d'un espace de stockage **et les parents d'avoir fourni le matériel** nécessaire.

CYCLE 2 > CP

- 15 mai : **Spectacle présenté par la Compagnie des Trois Chardons** (avec les MS/GS) très apprécié des élèves.
- 2 juin : Intervention d'une **infirmière scolaire sur le sujet des dents** (hygiène, cycle de dentition).
Message néanmoins **confus** pour les enfants, qui ont compris qu'il fallait par-exemple bannir le fruit le plus sucré (banane) de leur alimentation au lieu de penser à bien se brosser les dents après manger.
- 16 juin : **Atelier scientifique** (avec les CM2) **sur le thème du développement durable** animé par deux ingénieures de recherche du laboratoire du CNRS de Pau.
Thèmes abordés : le recyclage, les énergies renouvelables vs énergies fossiles, la pollution, l'importance de l'eau, étude d'une fresque du climat...
- 6 Juin : Sortie aux **Grottes de Gargas** (65) avec la classe de Mme Niel ayant remporté un franc succès.
Deux **ateliers** ont été mis en place sur les thèmes du feu et de la peinture au charbon de bois.
- Deux séances de **piscine** doivent encore avoir lieu à la date du 26 juin.
- **Apprentissage du vélo** en collaboration avec Mme Rachou

> CP/CE1

- Sortie de **Disque Golf annulée** (classes Mme Niel et Mme Rachou) en raison de mauvaises conditions météorologiques.
- 6 juin : Sortie aux **Grottes de Gargas** (avec les CP de Mme Peyroutet)

> CE2

- **Séances Cyclo du CP au CE2** (prise en charge par Mme Rachou des différentes classes à tour de rôle) > vélos à apporter le lundi et à laisser à l'école jusqu'au vendredi. Travail sur l'équilibre, apprentissage du vélo sans petites roues.
- **Sortie Cyclo** au domaine de Sers (Serre-Castet).
Plusieurs ateliers mis en place l'après-midi : mécanique et entretien, l'eau, les déchets, la sécurité routière.
Les enseignants remercient la mairie d'avoir acheminé les vélos jusqu'au début de la promenade.
- 26 juin : **Pièce de théâtre** présentée aux parents. Horaire décalé en fin d'après-midi pour permettre à un maximum de parents d'être présents.
Mme Rachou remercie la mairie d'avoir prêté le foyer pour permettre la représentation.

CYCLE 3 > CM1

- Du 30 mai au 1^{er} juin : **Classe montagne au centre d'Izeste** (Plateau du Bénou).
Découverte du milieu montagnard, courses d'orientation à vélo et activités annexes (fabrication de fromage...).
Activités réalisées au milieu des troupeaux. Conte le premier soir, « boum » le deuxième soir.
- Samedi 3 juin : **Concert au Zénith / célébration des 10 ans de Jazz in School**.
Chansons de variété française, reprise des années précédentes.
La **vidéo du concert** sera **bientôt disponible**.
- 3 juillet : (avec les CE2 et les CM2) Sortie à la journée au **département des Sciences de l'UPPA** (Université de Pau).
Découverte de la **vie d'un étudiant**, **expériences scientifiques**, déjeuner en restaurant universitaire.
- Lundi 3 juillet : Sortie **cinéma** au *Méliès* (« La petite bande », Pierre Salvadori). Thème de l'écologie. Une petite bande de copains luttent contre la pollution de leur milieu.

> CM2

- 11 mai : (avec Mme Lapègue) Sortie au **lycée hôtelier** Hautevue de Morlaàs. **Atelier pâtisserie avec les personnes âgées** d'une résidence seniors. Activité intergénérationnelle.
- 12 mai : **Course contre la faim** avec le Collège de **Morlaàs**.
- 3 juillet : (avec les CM1) sortie à l'**UPPA**
- 22 juin : **Visite du Collège de Morlaàs**, guidés par les classes de 6^{ème}. Déjeuner à la cantine scolaire.
Objectif : **dédramatisation** du passage en 6^{ème}.



A NOTER : Un article intitulé « **Pratique du vélo à l'école de Buros** » est disponible en ligne sur le site de l'Académie de Bordeaux (ac-bordeaux.fr). Les photos des élèves sont prises de dos pour des questions de droit à l'image.

La seule pratique sportive obligatoire en primaire est la natation. Le vélo est l'un des autres sports possibles.

Informations et questions diverses

➤ VIE SCOLAIRE :

1. Répartition des CM2 à la rentrée 2023 :

Lors du Conseil d'Ecole du 9 mai dernier, la question de la **répartition des CM2** à la rentrée prochaine a été abordée. Est-ce que le fait que certains enfants aient eu **2 années de suite le même enseignant** sera pris en compte ? Pourriez-vous nous en dire plus ?

Comme évoqué précédemment, la **date de naissance des enfants déterminera leur répartition** entre les deux classes. Seuls **quelques élèves seront séparés** de leurs camarades. Ils retrouveront **tous en récréation et auront des activités en commun** régulièrement (ex. : sorties pédagogiques).

2. Horaires des évènements :

Les évènements organisés par l'école sont parfois **communiqués tardivement** et ont lieu **à des moments où il est difficile aux parents de se rendre disponibles** (ex. : Le carnaval à 15h ou la fête de l'école initialement prévue un vendredi soir à 16h15). Les enfants étant contents de se produire devant leurs parents, et les parents appréciant également d'assister aux spectacles, serait-il possible de discuter en amont des créneaux qui satisferaient à la fois parents et enseignants (sans trop alourdir leur charge de travail) ?

Il est très **difficile d'avoir des parents disponibles** lors des évènements/activités.

Seule l'activité piscine, avec un vivier de parents agréés que les enseignants remercient pour leur investissement, ne pose pas de problème d'accompagnateurs.

L'école remercie les parents ayant pu se libérer pour le Carnaval et d'avoir fait l'effort de venir déguisés.

3. Accès à l'école pour les familles avec bébés et très jeunes enfants/familles nombreuses :

Serait-il faisable de réserver plusieurs **places de stationnement** qui faciliteraient l'accès à l'école ?

Pour des raisons de sécurité et de praticité, porter les bébés jusqu'à l'école et/ou surveiller un ou plusieurs jeunes enfants lorsqu'ils traversent peut être source de stress.

La Mairie s'interroge quant à une signalétique appropriée, **RPE et enseignants questionnent la pertinence de cette proposition**, de nombreux véhicules roulant trop vite sur les parkings et ne respectant pas les panneaux (ex. : panneaux handicapés, zebra réservés aux bus...).

Un passage piéton supplémentaire (facile et rapide à mettre en place par la Mairie) serait la solution la plus efficace afin que tous, parents et enfants, visualisent rapidement la zone de passage à emprunter/respecter.

Idéalement, ce passage devrait se situer **dans le prolongement du trottoir qui longe les terrains de tennis** et la salle polyvalente.

➤ PERISCOLAIRE :

1. Mouvements de personnels :

Un parent trouve **dommage de ne pas être informé** des mouvements de personnels, notamment au niveau du périscolaire (**changement au niveau de la cantine/garderie**), car les **enfants y sont attachés** et les **parents se retrouvent parfois sans réponse face à leurs interrogations** (ex. : départ de Sabrina en cours d'année). Ces informations sont précieuses lorsque les enfants sont jeunes et parlent peu.

Le « **devoir de réserve** » (déontologie à respecter par les agents de la fonction publique) ne permet pas de donner la raisons des absences des membres du personnel. En revanche, les **élèves sont informés de l'arrivée d'un nouveau membre dans l'équipe, et on le leur présente.**

2. Fonctionnement du périscolaire à la rentrée :

Un message concernant le **changement de fonctionnement du service périscolaire, avec clôture des inscriptions au 25 août**, a été transmis aux familles. De quoi s'agit-il précisément (garderie, centre aéré...) ?

La mairie souligne que la **note transmise aux familles donne précisément ces informations** et suggère de se reporter au Règlement Intérieur et au **site de la Mairie** pour les inscriptions.

Le **changement majeur** qui interviendra à la rentrée 2023 concernera la **cantine** : le fournisseur ayant modifié sa formule et son fonctionnement, il sera **désormais obligatoire de s'inscrire à l'année, et une semaine à l'avance pour des repas occasionnels**. Concernant la **garderie**, les inscriptions se font également à **l'année**.

La Mairie rappelle qu'elle a fait en sorte de maintenir le précédent système de cantine « à la carte » le plus longtemps possible, mais qu'elle n'est pas le seul décideur.

3. Cantine :

*Certaines familles notent que les **plats ont été très équilibrés (légumes/fruits) ces dernières semaines** et tiennent à souligner ce point positif. Il y avait auparavant un plat sans légumes et fruits tous les quinze jours. La fréquence est maintenant tombée à un plat toutes les 5 semaines.*

Le périscolaire souligne que **les difficultés logistiques liées à ce sujet ont déjà été discutées** par le passé, et qu'il est également **de la responsabilité des parents de fournir des repas équilibrés** à leurs enfants le reste de la journée.

4. Sortie de garderie :

*Serait-il possible de récupérer les enfants **côté église/bibliothèque**, afin de faciliter l'accès/la **circulation des poussettes** ?*

Par temps de pluie, les enfants sont tous regroupés dans les **salles du haut**, il est donc **possible de demander** l'accès au portail côté bibliothèque à ce moment-là.

Sinon, **dans certains cas** (ex. : élèves accidentés), le **portail situé du côté de la rue principale** est également accessible.

Les familles qui souhaitent un aménagement peuvent **en faire la demande préalable à Julie Bergez**, dont les coordonnées ont été communiquées en début d'année dans les documents d'information/inscription.

➤ REMERCIEMENTS :

Les parents remercient les enseignants pour l'accompagnement de leurs enfants tout au long de l'année et l'énergie qu'ils ont déployée dans **la réalisation de nombreux projets** extra-scolaires non obligatoires.

Date : 5 juillet 2023

Clôture du Conseil d'Ecole à : 20h45